

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2014

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, M. BOIS Bernard, M. BOULON Thierry, Mme COPIE Magali, M. DELARBRE Michel, M. GUEZE Daniel, M. GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte,

Absente excusée : Melle MENADI Cindy

Secrétaire de séance : M. DELARBRE Michel

Le compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU REVISION LISTE ELECTORALE

La commission de révision des listes électorales s'est réunie le mardi 16 décembre afin de valider les nouvelles inscriptions et radier de la liste électorale les personnes n'ayant plus de lien avec la commune.

NOUVELLES INSCRIPTIONS :

- DELARBRE Christiane
- DELARBRE Michel
- DETEIX Solène
- DEVILLEZ Ludovic
- MARTON Thomas
- NALLET Aurore
- SAIDI Anna
- VACHER Gérard

A RADIER DES LISTES ELECTORALES :

- MURAND Jessie
- CAILLIER Julien
- CHABRIER François
- CHRISSOKERAKIS Rémi
- COULET Johan
- FAISANT Marion
- GRILLET Laurent
- GUEZE Alexandre
- GUEZE Célia
- MOUNIER Stéphanie
- NOYERIE Ludivine

ADHESION COMMUNE GILHAC ET BRUZAC AU SIVU SAIGC

Monsieur le Maire fait part de la volonté de la commune de Gilhac et Bruzac (Canton de La Voulte sur Rhône) d'adhérer au Service Informatique du SIVU SAIGC à partir de 2015.

Le comité syndical du SIVU SAIGC a proposé l'adhésion de cette nouvelle commune du canton de La Voulte sur Rhône, secteur défini dans les statuts (article 7). Cette mairie devra s'acquitter de la participation annuelle telle qu'elle a été définie dans les statuts (article 6).

Chaque commune adhérente au SIVU doit maintenant approuver cette nouvelle adhésion, tel que le prévoit l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Maire propose d'accepter l'adhésion de la commune de Gilhac et Bruzac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote l'adhésion de la commune de Gilhac et Bruzac au SIVU SAIGC.

CESSION COMMUNE / MAURIN ET BITH

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération prise en 1993 pour l'aliénation de chemin rural desservant les propriétés de Mrs MAURIN, BITH et RUFFINATO.

L'acte authentique n'ayant pas été passé malgré l'avis favorable de l'enquête publique il y a lieu de régulariser cette situation.

Il convient de délibérer sur le prix de cession

Mr le maire propose de fixer le même prix que l'aliénation du chemin de saint Felix soit 1.50 euros le m².

Les frais d'actes et de notaire étant la charge des acquéreurs.

Accord à l'unanimité des membres présents.

PRIME PREFECTURE (débat et délibération hors de la présence de l'intéressée)

Monsieur le Maire indique que Melle NALLET souhaite se voir attribuer l'échelon deux au titre de la prime de Préfecture.

La commune a la possibilité de décider d'une telle augmentation d'échelon en fonction de la manière de servir.

Au vu du travail effectué et de l'implication dans son poste notamment en termes d'accueil du public, les membres du conseil municipal à l'unanimité accepte cette modification à compter du 1^{er} janvier 2015.

VŒUX 2015

Les vœux à la population se feront le vendredi 16 janvier 2015 à 19h00 salle sous la crèche.
Rassembler des photos du village afin de réaliser un diaporama de la commune.

TRAVAUX

• Monsieur le Maire propose un plan de financement pour les travaux à réaliser suite aux Dégâts d'orage de novembre 2014

Accord à l'unanimité sur le plan de financement présenté.

DEPENSES		RECETTES	
Reprise du chemin Bouvier/Vallier	22 421.40 €	SUVENTION PREFECTURE (50 %)	21 664.00 €
Reprise du chemin de logeure	11 235.00 €	SUBVENTION CONSEIL GENERAL (30 %)	12 998.40 €
Reprise du chemin des Parjaux	9 671.60 €		
		EMPRUNT / AUTOFINANCEMENT (20 %)	8 665.60 €
TOTAL	43 328.00 €	TOTAL	43 328.00 €

- Eclairage

Deux projecteurs et un candélabre ont été installés au château afin de répondre à la demande des riverains.

Cout : 3500 € avec une subvention de 50 % au niveau du SDE 07.

- Travaux sur 2015

Il convient de finaliser les projets sur 2015 (sécurisation du village ; eaux pluviales quartier Vallier ; voir pour améliorer l'aménagement du site du château pour pouvoir accueillir des manifestations diverses en toute sécurité)

QUESTIONS DIVERSES

- *Syndicat Défense de la « Châtaigne d'Ardèche »*

Lecture du courrier demandant un appel aux dons pour endiguer la maladie.

Il a été décidé au niveau de la Communauté de Communes de verser la somme de 100 € par commune.

- *Courrier Mr DE PIERREFEU*

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Mr DE PIERREFEU en date du 9 décembre 2014 dans lequel il demande la mise en place de ralentisseurs

Mr GRIMAUD précise qu'il y a des normes pour pouvoir installer un ralentisseur et que la législation est très stricte

Après vérification et validation faire un courrier de réponse en lui indiquant les possibilités légales en termes de réglementation de la route et de cout à sa charge

- *Prochains conseils municipaux*

Les prochains conseils municipaux sont prévus :

- Vendredi 23 janvier 2015
- Vendredi 27 février 2015
- Vendredi 27 mars 2015

- *Maison de santé et de services publics*

Projet qui devrait démarrer en 2016. Des subventions importantes sont acquises.

Il reste à finaliser les couts en termes d'investissement et de fonctionnement.

- *Commission Développement Economique de la Communauté de Communes*

Mr DELARBRE indique que la commission s'est réunie pour la première fois sous la présidence conjointe de Martine FINIELS et de lui-même en tant qu'élu référent au développement de la Communauté de Communes.

Une méthode de travail, des pistes de travail et un calendrier ont été débattus et adoptés à l'unanimité. Dans un premier temps des rencontres seront organisées avec l'ensemble des forces économiques pour prendre connaissance de leurs préoccupations et de leurs projets afin d'affiner le plan d'actions partagé à mettre en œuvre au cours du mandat.

Le conseil municipal souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble de la population.

La séance est levée à 22H45.